

Collecte des sapins

Après les fêtes de fin d'année, venez déposer votre sapin dans les enclos prévus à cet effet du jeudi 26 décembre au vendredi 17 janvier inclus.



Une fois collectés, ces derniers seront ensuite broyés pour servir de paillage aux massifs de la ville.

Points de collecte des sapins :

- Quartier Centre-Ville : chemin des Rayés, à l'angle de la rue de la Pointe-Robert.

- Quartiers Centre-Ville et Voltaire : allée Jean Mermoz, à droite de l'entrée de l'école maternelle Belle Etoile.
- Quartiers du Moulin et Bel Air : près de l'école maternelle Émile Roux, rue Romain Rolland ; sur le parking au pied de la vigne, rue du Puits Gohier ; sur le parking du cimetière, rue de la Horionne.
- Quartier Gare et Pasteur : sur le parking rue du Sergent Guignot.
- Quartier Loges/Gambetta : sur le parking place du Poirier-Baron.
- Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon : à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue des Vignerons.
- Quartier Pasteur : rue des Tartres, à l'angle de la rue des Lilas.
- Quartier de l'Église : sur le parking de l'église, impasse de l'Église.

Attention ! Les sapins floqués ne doivent pas être déposés dans ces enclos ; ils sont à jeter dans des sacs à sapin, aux ordures ménagères.

Le service espaces verts

Hôtel de ville

Place du Général Leclerc

95110

Sannois

Tél. 01 39 98 20 60

services.techniques@sannois.fr